Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 14-15 (1863-1864)

Heft: 1

Vorwort: À nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

publié par la société des forestiers suisses

rédigé par El. Landolt et J. Kopp

Nº 1.

1863.

Le **Journal suisse d'économie forestière** paraît tous les mois, en français, chez F. Marolf, imprimeur à Neuchâtel; chaque numéro aura 1 à 1 ½ feuille d'impression; le volume d'une année est de 15 feuilles. — Prix d'abonnement: fr. 2»50 par an, franc de port pour toute la Suisse. On peut s'abonner aux bureaux de poste.

A NOS LECTEURS.

Le Journal suisse d'économie forestière, organe de la Société des forestiers suisses, continue à paraître sous la même rédaction et dans le même format que pendant les deux dernières années. Certaine d'être appuyée désormais par un plus grand nombre de collaborateurs, la rédaction espère mieux remplir sa tâche, qui consiste à faciliter l'échange des observations et des expériences qui se font dans le domaine de l'économie forestière, et à populariser cette science. La société, assemblée à Winterthour, a nommé à cet effet des rapporteurs pour la plus grande partie des cantons, et les a invités à tenir les rédacteurs au courant de tous les faits qui peuvent avoir, de près ou de loin, quelque rapport avec l'économie forestière, et à leur communiquer les matériaux statistiques existants. De cette manière, la rédaction sera en mesure de faire connaître aux lecteurs du journal toutes les nouvelles qui intéressent l'économie forestière en Suisse, et de leur donner ainsi, peu à peu, une image aussi fidèle que possible de notre situation forestière, qui est si compliquée.

Il va sans dire que les questions spéciales, principalement celles

qui concernent le repeuplement, la culture et l'exploitation des forêts, ne seront aucunement négligées, et que les communications y relatives seront d'autant mieux accueillies que les diversités de climat et de sol amènent et justifient, dans notre pays, une grande diversité de procédés de culture.

Plus les lecteurs du journal se montreront disposés à en devenir ainsi les collaborateurs, plus cette publication approchera de son but; aussi recommençons-nous nos travaux en exprimant le vœu que nous ne soyons plus dans le cas de nous plaindre de la pénurie des communications.



COMMUNICATIONS

RELATIVES AUX

FORÊTS DES GRISONS

par M. COAZ, inspecteur forestier.

I

J'aurais oublié la proposition que j'ai faite à la réunion des forestiers suisses à Winterthour, si je ne me sentais pas tenu, plus que les autres correspondants désignés par la société, à envoyer sans plus long retard mon obole aux rédacteurs du Journal forestier. Je commence par un coup d'œil sur le relief et le sol des Grisons.

Ce canton s'étend sur un espace de 304,16 lieues carrées ou de 1,946,624 arpents '; dans tout cet espace, la plus grande plaine n'a que ½ lieue carrée environ. Entre la plus haute cime de la Bernina (4,052^m), et le point le plus bas du canton, Saint-Vittore dans le val Misocco (285^m), la différence de niveau est de 3,767^m.

Les formations géologiques qui ont déterminé la configuration du sol et sa composition minéralogique sont essentiellement constituées par des schistes argilo-calcaires, fréquemment mélangés

¹ D'après les derniers renseignements fournis par le bureau topographique fédéral.